PRELEVEMENT SUR SALAIRE

J'autorise mon employeur à prélever sur mon salaire la prime de mon contrat d'assurance souscrit à YAKO Africa Assurances Vie Côte d'Ivoire.

Proposition N°	Performa Retraite Complémentaire Temporaire Décès Cadence Yako	Doihoo Cadence Education Plus
ASSURE		EMPLOYEUR
NOM :		RAISON SOCIALE :
PRENOMS:		ADRESSE :
	•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	TEL:
A Compter du		
Annuelle Semestrielle Trimestrielle Mensuelle	Au profit de :	SOCIETE D'ASSURANCE VIE ET CAPITALISATION Régie par le Code des Assurances des Etats membres de la CIMA S.A AU CAPITAL DE: 3 000 000 000 F CFA Immeuble Woodin Center – 4ème étage – Avenue Noguès 01 BP 11 885 Abidjan 01 Tél: 27 20 22 94 64 – Fax: 27 20 22 95 92 Email: infos@yakoafricassur.com • Site Web: www.yakoafricassur.com
CES INTRUCTIONS POURRONT ETRE REVOQUEES D'ACCORD PARTIES		
— Signature de l'Assuré écédée de la mention " Lu et Ar	Signature de l	l'Employeur — Signature de la Compagnie —
Fait àle//		